Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 351

Artikel: Le banc des mineurs

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260206

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vement Fem

DIRECTION ET RÉDACTION

Mⁿ° Emilie GOURD, Crêts de Pregny **ADMINISTRATION**

Mile Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de Chèques postaux I. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS UISSE..... Fr. 5. SUISSE.

ANNONCES La ligne ou son espace

40 centimes

ÉTRANGER . . 8.— Le numéro 0.25 Le numéro . . » 0.25 Réductions p annonces répétées Les abanements parleif de 1° janvier. A parir de juillet, il est délivré des abanements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semente de

Des lectrices nous ont repro ché d'avoir écrit l'autre jour une jugesse en parlant d'une femme juge. Et plusieurs d'entre elles sont de l'avis du Dr. Muret, qui a affirmé qu'une femme médecin doit être appelée docteur et non pas docto-

resse.

Mais, puisqu'on dit et écrit rédactrice, institutrice, avocate, jardinière... la logique vou-drait donc que l'on féminisât aussi les noms de ces autres professions pratiquées par des femmes. Et le féminisme, que veut-il, lui ?...

Lire en 2me page:

Carrières féminines: la coupeuse en confection.

En 3me et 4me pages:

Ant. QUINCHE: A travers le monde. Les femmes américa nes et leurs droits civils. Jeanne Vulllomenet: Prisons modèles. Correspondance. Nouvelles des Sociétés.

En feuilleton:

M.-L. Preis: Les femmes et les livres. Clara Viebig, à l'occasion de son 70me anniver-

saire.
M. F.: Silhouettes de Femmes: Ruth Patnam;
Margaret Beavan.
Pennello: Une exposition.

Une question de féminisme international

L'Esclavage domestique

De passage à Genève, il y a quelque temps. un missionnaire français, M. Rolland, établi en Kabylie depuis 34 ans, est venu demander à des membres de nos organisations féministes internationales de s'intéresser, en tant que féministes, au sort tragique et lamentable des femmes de ce pays. Et les renseignements qu'il a fournis, tant au cours de conversations particulières que pendant une séance organisée en commun par l'Alliance pour le Suffrage et le Comité universel des Unions chrétiennes de jeunes filles, nous ont apporté une preuve de plus de l'esclavage domestique qui sévit encore dans tant de contrées mahométanes: la femme est vendue en mariage par une preuve de plus de l'esclavage domestique qui sévit encore dans tant de contrées mahométanes: la femme est vendue en mariage par son père, ou à son défaut par son plus proche parent mâle, sans son consentement, sans droit de divorce, sans droit de propriété sur rien sauf sur les vêtements qu'elle porte, sans droit sur ses enfants auxquels elle devient étrangère en cas de répudiation; elle est léguée à un autre après la mort de son mari, comme une partie de son héritage, ou bien peut être répudiée par lui, dès que cela lui plait, et sans qu'il soit obligé de donner la moindre raison. En un mot, et pour reprendre la formule du terrible adage indigène littéralement traduit: le mari peut faire de sa femme ce qui lui plait, hormis un cadavre.

Ce sort affreux, que nous a décrit le missionnaire français avec toute la chaleur de de sa conviction, est encore aggravé par le fait que, souvent, ces mariages sont conclus pour le compte de véritables enfants: dix ans, huit ans, deux ans... comme on le verra par les quelques petits tableaux de la vie de femmes kabyles que nous a adressés une collègue de M. Rolland, et que nous publions plus loin. Aussi est-ce avec soulagement que nous avons lu dans la Française le récit des expériences faites par notre amie Mme Brunschriences faites par notre amie Mme Brunschriences faites par notre amie Mme Brunschriences faites per la la tituation de la femme mu-

en Algérie, pendant lequel elle s'est informée de très près de la situation de la femme musulmane en ce pays, situation moins abomina-ble sans doute que celle de la femme kabyle, mais qui pourtant laisse encore terriblement à désirer (« ò Code Napoléon, que nous honnismais qui pourtant taisse encore terribiement à désirer (« o Code Napoléon, que nous honnissons dans nos réunions féministes, que tu nous parus juste, bon et presque prestigieux en face du code arabe ou kabyle », s'écrie Mme Brunschvicg). Car la Kabylie relevant du gouvernement français,— et même un vœu pour l'amélioration du sort des femmes de ce pays a été formulé plus ou moins officiellement, nous a assuré M. Rolland,— si des femmes énergiques comme nos amies françaises prennent en main cette question, nous avons espoir de la voir avancer. Nous saluons tout particulièrement la suggestion faite par Mme Brunschvieg de voir cette question traitée aux Etats-Généraux du Féminisme français de 1931, qui, tenus à l'occasion de l'Exposition coloniale, auront justement à leur ordre du jour la situation de la femme dans les colonies. Certes, de grandes difficultés sont encore à surmonter, d'ordre administratif, traditionnel, religieux même, quoiqu'il s'agisse ici de traditionnalisme plutôt

administratif, traditionnel, religieux même, quoiqu'il s'agisse ici de traditionnalisme plutôt que de religion proprement dite; mais, d'autre part, des hommes eux-mêmes souffrent de cet état de choses, et quelques-uns accomplissent déjà certaines petites réformes au sein de leurs tribus, comme l'assure M. Ferdinand Duchêne, dans son roman vécu de Thamil'la, qui constitue une des meilleures plaidoiries en faveur de la femme kabyle 1... Et puis, enfin, le féminisme avance, l'« Idée » marche...

Oui, et c'est là une des joies de notre mouvement inhernational: au dire de ceux qui travaillent dans ce domaine, l'émancipation des femmes de pays mahométans, tels que la Turquie ou l'Egypte, par exemple, peut avoir des conséquences directes très grandes sur un changement des coutumes et des mœurs dans d'autres pays; et l'exemple des femmes turques conseillères municipales à Istamboul, et bientôt députées, ou des femmes égyptiennes exerçant librement une profession, peut ainsi contribuer beaucoup à améliorer la situation de ces malheureuses esclaves domestiques. C'est donc une tâche féministe autant qu'humanitaire qui s'impose ici à nos organisations de femmes, tant est grande la solidarité féminine dans tous les domaines.

... Et qui donc nous écrivait encore derniè-

dans tous les domaines.
... Et qui donc nous écrivait encore derniè-rement que le féminisme n'était qu'une ma-nifestation de l'égoïsme des femmes?...

E. GD.

Histoire de quelques femmes Kabyles, connues et rencontrées ces dernières années dans la région de Bougie

Jamina. Vingt ans; son mari, pour un caprice en divorce quand elle a un bébé d'un an. Elle passe deux ans chez ses frères avec sa fillette. Mais le père a le droit de reprendre l'enfant quand elle a trois ans. Il la réclame donc, et les frères de Jamina pour lui faire oablier sa belle petite qu'elle ne doit plus revoir, la marient dans un lointain village.

petite qu'elle ne doit plus revoir, la marient dans un lointain village.

Taous, jeune veuve avec deux petits garçons; elle est heureuse près de sa belle-mère. Son père l'invite à venir chez lui avec les enfants; là il lui annonce qu'il l'a remariée, et, malgré ses pleurs, les enfants sont renvoyés à leurs oncles paternels et la jeune femme emmenée de force chez le nou-

DJORE, très heureuse avec son mari; mais elle n'a pas d'enfants; aussi son beau-père (qui l'a achetée pour son fils) déclare le divorce pour faire remarier son fils.

FADHIME, dix ans, est déjà divorcée; aussi ses parents la tiennent-ils enfermée dans leur petite gourbi, pour lui trouver plus facilement un autre manif.

ORDIA, huit ans, orpheline, recueillie par sa tante, qui en profite pour la donner en mariage à son fils (sans dot à payer). ZARA, deux ans, fiancée à un garçon de six ans, Les papiers sont déposés devant le caïd. Ses

beaux-parents pourront faire le mariage quand ils

Voudront.

LAHEDIT, femme principale d'un polygame,
tombe malade. suite de l'inconduite de son mari;
celui-ci la voyant languir, divorce; comme elle
n'a plus ses parents, elle vient demander refuge
à la mission où elle meurt au bout de quelques

jours.
... Comment énumérer toutes ces femmes répudiées, abondonnées, souvent après avoir été mal-traitées? Tant qu'elles sont jeunes, fortes et jolies, il se trouvera toujours quelques parents paternels (les seuls ayant droit sur elles) pour cher-cher à en tirer bon prix par un mariage qu'elles n'ont qu'à accepter bon gré mal gré. Si l'âge, les infirmités arrivent et qu'il n'y ait Si l'age, les infirmites arrivent et qu'il n'y ait pas quelque frère compatissant pour les recueillir, c'est la misère de la mendiante se traînant de village en village, demandant pour l'amour de Dieu une poignée d'orge, dont elle se fera de la galette pour ne pas mourir de faim. Sous les lois kabyles, les femmes n'ont aucune chance de pouvoir se libérer de la tyrannie des hommes de leur famille. Les mariages d'arfants archent. de leur famille. Les mariages d'enfants arrêtent



Cliché Mouvement Féministe

LE BANC DES MINEURS

toute chance de les instruire, tout en affaiblissant la race..

(Communiqué par Mle C. A. ancienne missionnaire).

Maintenant que le lancement de nos cina der-Maintenant que le lancement de nos cinq der-viers naméros, à raison de plus de trois mille exemplaires pour te premier et de plus de deax mille pour les autres, est achevé, et nous a donné des résultats certainement satisfaisants sur lesquels nous aurons à revenir, nous tenons à exprimer à nos abonnés anciens et nouveaux tous nos remerciement spour la patience dont nombre d'autre que put leit require à l'étant des irrénos remerciemen: spour la patence dont nomore d'entre eux ont fait preuve à l'égard des irrégularités qui ont pa se produire dans notre service. Irrégularités à peu près inévitables, malgré toute notre bonne volonté et notre minutie, et qu'ont excusées tous ceux et toutes celles qui, ayant eu à s'occuper de besognes administratives, ont appris par leur propre expérience combien souvent une adresse incomplètement donnée, ox un versement trop tardivement effectué, ox un retour en masse par poste peuvent, par leurs répercussions, entraîner de difficultés.

L'Administration du « MOUVEMENT ».

Le vote des femmes au Japon

Ainsi que la grande presse l'a annoncé, le ministère japonais s'apprête à déposer, durant la session actuelle du Parlement, un projet de loi reconnaissant le droit de suffrage municipal aux femmes, âgées de plus de vingtcinq ans, et ayant habité deux ans de suite la même localité. Ce droit comprend l'éligibilité aussi bien que l'électorat, c'est-à-dire que si ce projet est accepté, les femmes pourront remplir toutes les fonctions municipales, y compris celles de maire. Bien que ces dispositions soient exactement les mêmes pour les deux sexes, elles ne constituent cependant pas tout à fait, paraît-il, le suffrage municipal complet, et les organisations féministes japonaises (l'Alliance Internationale pour le Suffrage compte à elle seule trois branches au Japon) pétitionnent pour que la reconnaissance du suffrage dit préfectoral soit ajoutée au projet de loi.

Si celui-ci est accepté, il entrerait en vigueur l'an prochain déjà pour certaines élections municipales, et le nombre des femmes électrices municipales serait d'environ treize millions et demi.

I. W. S. A.

Le Banc des Mineurs

Le banc des mineurs, ce banc rugueux et vieilli de la promenade publique d'une petite ville suisse, aux abords de l'ancien château, dont les tourelles moyenageuses abritent de nos jours les salles officielles et les bureaux électoraux, — ce banc des mineurs, c'est celui où viennent s'asbanc des mineurs, c'est cettu ou viennent s'as-seoir, en un voisinage suggestif, ceux que la consigne du gendarme de planton empêche de pénétrer dans le local de vôte: sœur Claire, l'infirmière visiteuse, venue en hâte chercher le doc-teur pour une malade épuisée par le travail et les maternités, et qui ne peut, parce que femme, avoir accès au sanctuaire électoral; Joseph, le pauvre idiot, essayant par esprit d'imitation de passer la porte où veille le gendarme, et que celui-ci renvoie, comme interdit privé de ses droits politiques, s'asseoir sur le même banc que l'infirmière; Oscar, le cambrioleur, sorti la veille de prison, encore sous le coup de la condamnation lui ótant ses droits politiques, et qui, lui aussi repoussé avec perte, vient aussi s'asseoir sur ce banc. Ce trio: la femme, l'interdit, le crimi-nel... le symbole est clair. Et pendant ce temps, l'alcoolique, que nous avons vu tout à l'heure dél'alcoolique, que nois avons vu tout à l'heure de-blatérer contre le vote des femmes à la porte du café, celui-là entre sans d'fficulté déposer dans l'urne le Non qu'il oppose catégoriquement à l'arrêté municipal interdisant la vente des liqueurs sur le territoire de la commune.

Il faut féliciter M. Jean Brocher d'avoir réussi

Il faut féliciter M. Jean Brocher d'avoir réussi de la sorte à concrétiser, donc à rendre visible et réel aux yeux des spectateurs le principe forcément théorique et abstrait de la revendication suffragiste, et d'avoir choisi, pour les présenter au cours de ce film, quelques cas où la privation de ses droits politiques infériorise la femme dans sa situation légale, morale ou économique. Certes, ceux qui cherchent au cinéma les films « durs», où l'on joue du couteau, du revolver, ou de la passion; certes, ceux aussi qui apprécient surtout les mises en scène fastueuses et les cient surtout les mises en scène fastueuses et les réalisations artístiques, ceux-là ont trouvé et trouveront ce film simple et naïf. Peu importe: il ne leur est pas destiné. Non, le Banc des Mineurs vise essentiellement tout le public honnète, un peu sentimental, qui applaudit les évocations de paysages connus, et de scènes familiales, le public de nos campagnes, de nos vallés, de nos bourgades, de certains quartiers populaires de nos villes, de nos Associations féminines aussi, et que la question du vote des femmes a laissé jusqu'à la question du vote des femmes a laissé jusqu'à villes, de nos Associations reminines auss, et que la question du vote des femmes a laissé jusqu'à présent extraordinairement indifférent. C'est à lui que le film est dédié par ceux qui coopérèrent à son élaboration, et c'est pourquoi ce serait une erreur de tactique — aussi bien, disons-le, qu'une impossibilité matérielle — de vouloir le soumet-



¹ Grand prix littéraire de l'Algérie (1921). Albin Michel, éditeur, Paris.

Film en quatre parties et un prologue par Jean Brocher, d'après les thèses de l'Association suisse pour le Suffrage féminin. S'adresser, pour toutes conditions de location et de représentation à Mme Leuch, présidente de l'A. S. S. F., 52, ave-nue de Béthusy, Lausanne.



(Cliché Mouvement Fém

Sœur Claire paye ses impôts

tre aussi au public des films commercialisés et des grands cinémas. Sait-on bien, d'ailleurs, que le coût d'un film pour ce public-là serait au minimum de 50.000 fr. de notre monnaie (250.000 francs français, nous avait dit, voici quelques années, Mª Germaine Dulac, l'artiste parisienne), et comment aurions-nous pu dépenser cette somme? Et, par ailleurs, est-ce que Pierrette, Son chien, Il était trois jeunes filles... et d'autres films du même genre n'ont pas fait carrière glorieuse devant un public analogue à celui qui applaudira certainement notre Banc des Mineurs?

N'essayons pas d'en raconter le détail. Un

N'essayons pas d'en raconter le détail. Un scenario est forcément sec et ennuyeux sans le jeu des physionomies et l'atmosphère des paysages. Notons seulement le joli prologue, d'inspiration originale qui, après avoir promené le spectateur à travers des sites commus — et commus des suffragistes spécialement, puisque le jardia d'une maiste semi escrit de ctudies de la ville. d'une maison amie servit de studio de la ville d'ule maison ame servic de studio – de la vincia fédérale, nous montre ensuite des enfants, «jouant au Conseil National », les garçons excluant les filles, qui n'ont rien à faire, dans cette salle auguste, qu'à la balayer, la révolte des fillettes, l'intervention du père de famille, qui cherche vainement à prouver, Constitution en main, le bien-fondé de cette exclusion... Et durant les actes suivants, c'est l'histoire des fillettes, restées or-phelines, qui se déroule, l'histoire de Claire l'infirmière et de Lise l'artiste, l'idylle de cette der-nière avec un compagnon de cours de clessin, idylle qui finit, hélas! par l'abandon de la jeune fille et de son enfant, les difficultés de celle-ci pour gagner son pain, sa candidature à un poste où on lui préfère, pour des raisons politiques, un concurrent masculin, quand bien même elle a accepté un traitement moindre, espérant ainsi mettre les chances de son côté; c'est Pactivité de Claire, comme infirmière visiteuse payée par l'Union des Femmes de la localité, le Conseil municipal ayant juge plus conforme à l'intérêt des électeurs de subventionner la fanfare du vil-lage, subvention que contribuent à alimenter les impôts payés par Claire sur son gain; ce sont les misères qu'elle voit autour d'elles, le divorce de sa femme de ménage d'avec son mari ivrogne, le tout souvent commenté par le docteur, l'homme progressiste et sympathique de l'histoire, qui, trouvant l'infirmière assise dans la compagnie que l'on sait sur le banc des mineurs, lance, indigné,

une vibrante apostrophe aux hommes et aux femmes suisses en faveur du suffrage féminn.
Il faut donc voir et faire voir ce film, qui,

dans des milieux appropriés, constituera pour notre cause une propagande effective. Bien que la saison soit un peu avancée, il a déjà commencé ce môis-ci sa tournée à Zurich et à Bâle, et viendra prochainement dans le canton de Vaud alors que Genève se réserve pour le moment où les débats sur le projet de loi Albaret donneront à cette question une actualité particulière. Cer-tainement donc en automne sera-t-il montré à travers tout le pays: bien introduit, ou commenté à l'occasion par une causerie de propagande po-pulaire, il pourra répandre la bonne graine suf-fragiste là où nous nous étonnons à juste titre qu'elle ne soit pas encore tombée.

Carrières féminines

La coupeuse en confection.

Activité. La coupe constitue, dans l'industrie de la confection, un travail partiel qui est confié à des spécialistes. La coupe de la lingerie et des tabliers est généralement plus simple que celle des robes, blouses et manteaux; il est plus facile de travailler les étoffes tissées que les étoffes tricotées ou à mailles, qui sont plus ou moins élastiques, et de ce fait, moins faciles à superposer en diverses couches, de sorte que, le plus

souvent, il faut les couper pièce après pièce. Lorsqu'il s'agit de quantités d'une certaine im-portance, la coupe s'effectue généralement à la machine à couper, en superposant un grand nom-bre de couches d'étoffes, mais pour de petites quantités, des modèles et des articles sur mi-sure, la coupe se fait à la main pour chaque pièce séparément.

La coupe est effectuée d'après des patrons ou des gabarits. Comme travail accessoire, il faut préparer l'étoffe, éventuellement dessiner le papréparer l'étoffe, éventuellement dessiner le pa-tron, disposer de la façon la plus économique les patrons sur l'étoffe, observer avec précision les mesures prescrites, assortir et fixer ensemble les différentes parties du patron et faire, cas échéant, le contrôle des fournitures.

Dans certaines maisons, la coupeuse doit éga-

lement faire des projets de patrons, les dessiner ou les modifier, et — ce qui est plus rare — aider à calculer les prix. Toutefois ces opérations incombent généralement à la directrice.

La coupeuse travaille presque toujours debout. C'est pendant la période de préparation des nouveaux modèles et des échantillonnages que le travail est le plus ardu.

Aptitudes. Ce métier exige une bonne santé; en première ligne, vu la position debout, pas de tendance aux varices, puis une vue normale, de la force et de l'adresse, une intelligence normale, des aptitudes pour le dessin, du goût, le sens des formes, et enfin, de la conscience et de l'exac-

Instruction préparatoire. Les exigences à l'égard de la future coupeuse varient beaucoup selon les maisons. Dans la lingerie et le tricot (sous-vêtements), on demande rarement des con-naissances spéciales: les jeunes filles sont enga-gées à leur sortie de l'école, sans notions préliminaires, et occupées d'abord à des travaux va-riés, puis dirigées sur l'atelier de coupe, si elles sont jugées aptes à ce travail. Cependant, la plupart des maisons, surtout celles des robes en tricot et de la confection, demandent que leurs apprenties-coupeuses aient fait un apprentissage de lingère ou de couturière. Quelques-unes préde ingere ou de couturiere, quelques-unes pre-ferent qu'elles connaissent plutôt la confection que les vêtements sur mesure, c'est-à-dire qu'elles aient déjà travaillé, soit dans la maison même, soit dans une autre entreprise, et qu'elles soient ainsi au courant du travail et des différentes ma-chines précises penu l'expéndre. Deutres on chines spéciales pour l'exécuter. D'autres en-core attachent de l'importance à ce que la jeune fille ait suivi un cours de coupe proprement dit.

Formation professionnelle. Il faut considérer que l'apprentissage professionnel, complété d'un cours de coupe, est le moyen le plus sûr d'arriver à un bon résultat, étant donné que la plupart des fabriques de confection ne prennent pas la peine de former elles-mêmes des coupeuses. Il est avantageux d'intercaler entre l'apprentissage et le cours de coupe une période de travail pratique en vêtements sur mesure ou, mieux encore, de confection en séries. Certaines écoles de travail féminin donnent des cours de coupe de perfectionnement. En outre, il se trouve à Zurich, à Genève, ainsi qu'à l'étranger (Paris, Berlin Vienne), des écoles particulières de coupe que l'on peut recommander.

Dans les maisons qui admettent des jeunes filles pour les initier à la coupe, l'apprentissage dure environ 3 ans pour des adolescentes ayant quitté l'école; environ 2 ans pour celles qui ont déjà un certain entraînement dans la couture; et de 6 à 12 mois pour celles qui ont terminé leur de 6 à 12 mois pour cettes qui ont termine teur apprentissage de lingère ou de couturière pour dames. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on fait un contrat d'apprentissage, ce qui serait désirable pour les jeunes filles qui viennent de quitter l'école, en leur garantissant un apprentissage en règle et en leur permettant de fréquenter une école professionnelle complémentaire.

Salaires. On paie aux débutantes, des le com-Salaires. On paie aux débutantes, dès le com-mencement, un salaire soit à l'heure, soit à la journée, soit au mois, suivant les maisons. Dans certaines entreprises, les coupeuses travaillent à la pièce à moins qu'il ne s'agisse de la coupe de modèles. Les salaires à forfait ou à l'heure sont surtout en usage dans la branche des sous-vétements; ceux à la journée ou au mois plu-tôt dans la confection des robes, y compris les robes en jersey (tricot). Les taux de ces salai-res sont à peu près les suivants:

Pour les jeunes filles ayant quitté l'école, 0 fr. 30 à 0 fr. 60 par heure, ou, si un contrat d'apprentissage a été conclu, 40 fr. à 60 fr. par les de la conclusion de la concl d'apprentissage a été conclu, 40 fr. à 60 fr. par mois. Les couturières ayant travaillé dans la maison même ou dans d'autres ateliers, et qui veulent se vouer à la coupe, obtiennent d'abord, en général, le même salaire que celui qu'elles touchaient comme couturières, et le voient s'augmenter selon le rendement. Le taux des salaires est à peu près le même pour les lingères et les couturières qui ont terminé leur apprentissage. Dans la lingerie et le tricot, les coupeuses touchent au début 0 fr. 50 à 1 fr. 10 Pheure; dans la confection des robes, de 6 fr. à 8 fr. par jour. Quant aux coupeuses qui ont terminé leur apprentissage, elles obtiennent, suivant les maisons et les articles, des salaires d'importance très diverse: 0 fr. 60 à 1 fr. 20 Pheure; de 200 fr. à 400 fr. par mois dans la lingerie ét le tricot; de 7 fr. à 14 fr. par jour, ou de 250 fr. à 400 fr. par mois dans la lingerie ét le tricot; de 7 fr. à 14 fr. par jour, ou de 250 fr. à 400 fr. par mois dans la lingerie ét le tricot; de 7 fr. à 14 fr. par jour, ou de 250 fr. à 400 fr. par mois dans la lingerie ét le tricot devantage dans des cas isolés.

A 30 1814

davantage dans des cas isolés.

Perspectives professionnelles et possibilités

l'avancement. La profession de coupeuse offre
des perspectives satisfaisantes et peut être recommandée aux jeunes filles ayant les capacités
nécessaires. Le personnel capable dans ce domaine fait parfois défaut. A l'occasion, ces coupeuses peuvent obtenir de l'avancement et devenir
manutentionnaires, vérificatrices, premières d'atelier, ou contremaitresses, soit pour la couture,
soit pour la coupe. Si elles sont capables de
créer des modèles, elles peuvent même devenir
seconde ou première directrice. Mais pour ces créer des modèles, elles peuvent même devenir seconde ou première directrice. Mais pour ces postes de direction ne peuvent entrer en ligne de compte que des personnes dont le caractère et la manière d'être offrent des garanties que les ouvrières qu'elles auront à surveiller, contrôler et, cas échéant, à mettre au courant, seront traitées avec équité et intelligence. Ceci est tout particulièrement néoessaire, pour la manutentionnaire. lièrement nécessaire pour la manutentionnaire, surfout dans les maisons où elle doit distribuer aux ouvrières à domicile de la marchandise coupée et des fournitures, et recevoir en retour le travail confectionné. Car ce n'est pas tâche facile que de veiller aux intérêts de la maison avec équité, sans se laisser corrompre en aucune façon, et en même temps témoigner de la bien-veillance aux ouvrières.

Certaines maisons de confection occupent un personnel masculin pour couper le linge de lit, la lingerie pour messieurs, les vêtements de travail, les costumes et les manteaux, ce travail étant extrêmement fatigant.

Associations professionnelles:

Association patronate: Association suisse des industries de la lingerie et de la confection (Schweiz. Verband der Konfektions- und Wäsche-Industrie).

Association ouvrière: Fédération des ouvriers du vêtement et du cuir (Schweiz. Bekleidungs und Lederarbeiter-Verband.

Journal professionnel: Schweizer Textil. Die Blaue. Organe officiel des Associations suivantes: Schweiz. Wirkerei-Verein; Schweiz. Verband der Konfektions- und Wäsche-Industrie; et Verband der Schweiz. Baumwollgarn-Konsumenten.

Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines.

(N. B. - Reproduction autorisée seulement in extenso et avec indication des sources.)

Les Femmes et les Livres

Clara Viebig

à l'occasion de son 70° anniversaire (Suite et fin) 1

Ce qui, dans les romans de Clara Viebig, doit rebuter plus d'un lecteur c'est l'abon-dance du patois: patois de l'Eiffel, ou de Berlin, ou d'ailleurs. En revanche, que d'a-musantes influences françaises! *Uf den Mo*-

musantes influences françaises! Uf den Momang!... Kreizdonnerparaplüi!... ein Visasch...
disent les paysans de l'Eiffel, pour n'en citer
que trois exemples.
La dure vie des campagnards n'a pas de
secrels pour l'auteur. C'est celle qu'elle semble
le mieux connaître, et comme certains paysages ressortent avec un relief saissaant!
Comme on croit voir ce Venn, pays sombre
de landes, de tourbe et de bruyères! Partout
des croix rappellent les victimes qui moururent égarées dans les brouillards — vieilles rent égarées dans les brouillards — vieilles croix vermoulues qu'attirent et suce le sol et marécageux.

Les lamentables expériences de jeunes pay-Les lamentables experiences de jeunes pay-sannes allant à Berlin — tel le sujet du ro-man intitulé: Le pain quotidien. Elles aussi savent comme sa di sale il pan altrui.¹ En traits brutaux, dont le souvenir vous hante, sont décrites les misères où elles sombrent en même temps que les tares et les tribula-

1 Voir le No précédent du Mouvement.

1...le goût de sel du pain d'autrui... (Divine Comédie).

tions d'une famille de petits boutiquiers berlinois. De 1915 date la suite, un nouveau roman, Une poignée de terre, qui continue l'histoire des mêmes protagonistes en y ajoutant celle de la nouvelle génération.

Filles d'Hécube et La Mer Rouge sont des romans de guerre. Le second s'attache, comme le premier, à deux familles de la haute bourgeoisie et à une famille appartenant aux couches populaires. Mais, par « románs de guerre», nous entendons, dans un sens élargi, l'existence difficile et tourmentée de ceux qui restent à l'arrière et dont la vie du ceux qui restent à l'arrière et dont la vie du cœur est en dépendance des nouvelles du front. Celle-ci: événements militaires, vic-toires, puis menaces sourdes à l'approche de front. Celle-ci: événements militaires, victoires, puis menaces sourdes à l'approche de la débàcle, on ne les apprend que par leur répercussion sur les femmes et les enfants au fover. A ces deux demiers livres, nous préférons de beaucoup: Ceux qui sont aux portes,... aux portes de la capitale tentaculaire, qui s'étend comme une ombre gigantesque sur la campagne menacée. Les riches paysans de Tempelhof, véritable aristocratie rurale, dont plusieurs familles ont au cimetière des tombes d'ancètres datant du XVIesiècle, et qui, d'ailleurs, n'ont cessé de contracter des mariages dans leur parenté afin de mieux conserver biens et traditions, assistent maintenant à un spectacle nouveau: l'emprise de la grande ville. Et les vieux, et quelques-uns des jeunes déjà établis en ménage, n'acceptent qu'avec peine la situation changée: attractions de Berlin, et, d'autre part, Berlin débordant sur la campagne, achetant fort cher les champs et les fermes pour

créer des artères urbaines. Tous les fils des multiples intrigues qui se côtoient ou se confondent sont tenus, d'un bout à l'autre, sans défaillance. Il y a là des caractères fouillés, nets comme des médailles. Apres au gain, ces hommes de la terre sont presque tous partagés entre le désir fou de profiter des ventes avantageuses et leur haine pour tout ce qui vient de la capitale. Une vieille femme, presque satanique jusque dans son amour maternel, et qui pourrait faire pendant à la Génitrix de Mauriac, apparaît terriblement vivante. Son âme farouche se dévoile au lecteur toute nue, et ce contact le maintient dans un cauchemar perpétuel. Clara Viebig a su ici, avec une maîtrise indiscutable, allier les intrigues particulières au drame de la terre qui meurt dans sa dignité d'ancêtre froissée par l'accaparement sans merci, par la ruée brutale de ceux qui étouffent dans l'agglomération de la cité, et qui semblent crier, haletants: «Place pour nous!». Près de quatre cent cinquante pages, mais elles semblent moins longues qu'ailleurs cinq cents: inferêt constamment soutenu, répétitions voulues insistantes, qui creusent l'impression et la fixent.

Clara Viebig — sa veine est intarissable créer des artères urbaines. Tous les fils des

fixent.

Clara Viebig — sa veine est intarissable — a écrit récemment un livre intitulé Die mit den tausend Kindern 1 — un roman à thèse. L'héroine, une jeune institutrice, lutte entre deux sentiments, ou mieux, entre un sentiment et un principe: l'amour d'une part, et de l'autre un dévouement absolu à sa vo-

cation. Elle sacrifiera le premier à ce qu'elle estime son devoir, n'acceptera aucun partage, restera fidèle à sa maternité spirituelle, — un apostolat. Cette thèse d'actualité, l'auteur la défend dans le sens des idées qui triomphequenn dans le sens des idées qui triomphe-rent chez sa protagoniste, et, en cela elle n'est certainement pas d'accord avec nombre de lectrices du Mouvement Féministe, aux yeux desquelles la malernité effective, loin d'être une entrave semble pouvoir Francis d'Enune entrave, semble pouvoir fournir à l'ins-titutrice des expériences précieuses.

Un coup d'œil d'ensemble sur la véritable bibliothèque que constituent les romans de Clara Viebig, et tout aussitôt, cette remarque vous vient à l'esprit: elle a trop de facilité. De là, une écriture souvent négligée, un ex-cès d'abondance au détriment de la belle ligne, cès d'abondance au détriment de la belle ligne, nette et sans bavures; à notre avis aussi, un réalisme trop terre-à-terre. Mais que de qualités à côté de ces travers! Comme elle observe juste! Quelle intarissable fantaisie! Quelle couleur, quel humour souvent! Et quel large souffle d'humanité à travers cette œuvre, dont tout, sans doute, ne résistera pas au temps, mais qui a su, et sait queore, faire vibrer tant de cordes sensibles! C'est une explication qui suffit amplement pour comprendre les brillants succès rencontrés par Clara Viebig au cours de sa longue carrière.

M.-L. PREIS.

¹ Celle des mille enfants